

ASSEMBLÉE NATIONALE
28 juin 2016

JUSTICE DU XXIÈME SIÈCLE - (N° 3872)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CL228

présenté par
M. Clément, rapporteur et M. Le Bouillonnet, rapporteur

ARTICLE 48

I. - A l'alinéa 5, substituer au mot :

« concernant »,

les mots :

« auxquelles sont soumises »

II. - En conséquence, à l'alinéa 27, procéder à la même substitution.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.